



3 jours
(21 heures)



de 04 à 12
stagiaires



Attestation
RAN SSIAP



Réussite
2021: 100%



354.00 €

RAN SSIAP 1 -REMISE À NIVEAU AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.
- Participer activement à la prévention incendie.
- Savoir intervenir face à un début d'incendie.

Programme

- Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de la sécurité incendie.
- Évolutions de la réglementation en matière de prévention et de moyens de secours.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Exploitation du poste de sécurité.
- Mises en situation d'intervention.
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction.

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur et rétroprojecteur

Vidéo projecteur pour projeter un PowerPoint.

Vous bénéficierez d'un bâtiment pédagogique dédié à l'appropriation des savoir-faire professionnels comprenant : PC sécurité, SSI de catégorie A, extincteurs, RIA, désenfumage (circulation, locaux, cage d'escalier, naturel et mécanique), compartimentage (porte, clapet), déverrouillage d'issues de secours, système de rondier, main courante électronique...

Méthodes mobilisées

L'équipe pédagogique adapte les méthodes en fonction du public accueilli. Andragogie et pratique

Equipe pédagogique

Formateur habilité disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

Evaluation

Une attestation de "Remise à niveau agent" sera remise aux stagiaires.

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Les stagiaires ayant fait preuve d'une défaillance notoire devront suivre un module de remise à niveau.

Public concerné

Personne postulant à un emploi d'Agent de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par l'Arrêté du 2 mai 2005

Lieu de formation

Giverny Consulting Formation
6 Rue Alain Chartier
75015 Paris

Accessibilité

Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information.

Délais d'accès

Futures dates de formation disponibles sur le site internet ou sur appel au secrétariat.

Pré-requis

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Être titulaire du PSE1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.